

## Un aperçu de la présence bohémienne dans le duché de Lorraine, terre frontalière : un particularisme provincial

Les Bohémiens qui sillonnent la Lorraine au XVIII<sup>e</sup> siècle n'en sont bien évidemment pas tous originaires, tant s'en faut. Toutefois, des éléments tels que la langue qu'ils parlent ou les lieux de baptême, de mariage, *etc.* permettent de déterminer qu'ils ont pour la plupart essentiellement des points d'ancrage, outre en Lorraine, dans les régions et pays voisins tels que l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas.

Les Bohémiens de la région lorraine et des provinces plus orientales la jouxtant sont une branche nommée *Sinti*, *Manus*, dont les premiers documents les mentionnant en attestent la présence dans les régions germanophones de la Prusse à l'Autriche<sup>1</sup>. L'influence lexicale allemande est très forte sur leur langue – la langue *romani* – et nous verrons que les Bohémiens qui comparaissent devant les tribunaux lorrains sont en majorité germanophones. C'est au cours des temps modernes que se produit « une série de périodes de migrations, essentiellement en direction de l'Italie et de la France »<sup>2</sup>. En France, les *Sinti* originaires d'Allemagne se donnent le nom de *Manus* (Manouches) peut-être pour se distinguer des *Sinti* piémontais.

Plusieurs sources rendent compte de l'état du duché de Lorraine et Barrois aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, au premier plan desquelles le mémoire de 1697, rédigé par Jean-Baptiste Desmarets de Vaubourg, et concernant les États du duché de Lorraine<sup>3</sup>. Il est voué à l'instruction de Louis de France, alors duc de Bourgogne, et petit-fils de Louis XIV, destiné à devenir le futur roi de France<sup>4</sup>. Ensuite, les mémoires de Nicolas Durival consacrés à la Lorraine et au Barrois, imprimés à Nancy dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'avèrent riches en données relatives aux institutions et surtout en renseignements d'ordre topographique<sup>5</sup>.

Pour ce qui est des références bibliographiques, l'ouvrage d'Henry Bogdan sur la Lorraine des ducs peut aider à comprendre l'histoire institutionnelle et politique de la Lorraine ducale<sup>6</sup>. Divers articles parus dans des revues locales, de la main d'historiens comme Henri Hiegel<sup>7</sup>, Louis Gilbert<sup>8</sup>, Paul-Etienne Glath<sup>9</sup> apportent un éclairage local non négligeable, à l'échelle d'aires territoriales particulières.

La géographie physique de la Lorraine constitue le cadre de la vie quotidienne de ses habitants ou des gens de passage ; en outre, un quadrillage du territoire détermine différents ressorts juridictionnels, dont certains connaissent de nombreux procès de Bohémiens, attestant une forte présence de ces communautés.

---

<sup>1</sup> PIASERE (Leonardo), *Roms. Une histoire européenne*, Bayard, Paris, 2011.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> LAPERCHE-FOURNEL (Marie-José) (éd.), *L'intendance de Lorraine et Barrois à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Édition critique du mémoire « pour l'instruction du Duc de Bourgogne »*, Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, 2006.

<sup>4</sup> Louis de France succombera à la rougeole en 1712. C'est son plus jeune fils qui deviendra Louis XV en succédant à Louis XIV, son bisaïeul, en 1715.

<sup>5</sup> DURIVAL (Nicolas), *Mémoire sur la Lorraine et le Barrois suivi de la table alphabétique et topographique des lieux*, Henry Thomas, Nancy, 1753 ; et DURIVAL (Nicolas), *Description de la Lorraine et du Barrois*, 3 tomes, Veuve Leclerc, Nancy, 1778-1779

<sup>6</sup> BOGDAN (Henry), *La Lorraine des ducs. Sept siècles d'histoire*, Perrin, Paris, 2005.

<sup>7</sup> HIEGEL (Henri), « Les Tsiganes mosellans », *Le Pays Lorrain*, 41<sup>e</sup> année, n° 4, 1960, p. 143-150.

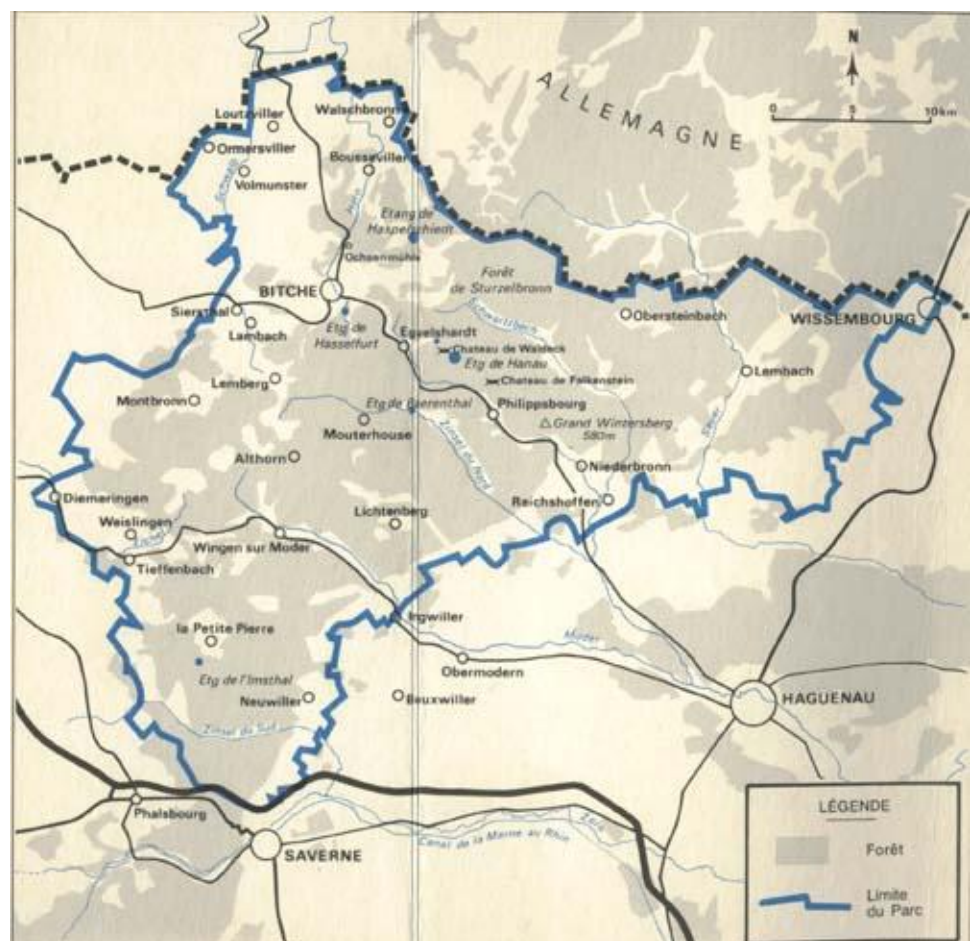
<sup>8</sup> GILBERT (Louis), « Les Bohémiens au pays de Bitche », *Le Pays Lorrain* n° 20, 1904, p. 314.

<sup>9</sup> GLATH (Paul-Edouard), « Les Bohémiens au Baerenthal », *Bulletin de la Société Niederbronnaise d'Histoire et d'Archéologie*, n° 6, 1957, p. 40-63.

## *Un pays propice au passage et au séjour des Bohémiens*

Nicolas Durival, dans son *Mémoire sur la Lorraine et le Barrois*, partage la Lorraine en trois parties : « *Lorraine-propre, Vôges, et Lorraine allemande* ». La Lorraine propre est bordée par les Vosges à l'est et au sud, la Meuse et le Toulinois à l'ouest, et le pays messin au nord. Elle est traversée par la Meurthe et la Moselle. Les Vosges, pays de montagnes et de pâturages, sont frontalières avec la Haute-Alsace et la Comté et sont bordées par la Lorraine propre au nord et le Barrois à l'ouest. Enfin, la Lorraine allemande est contiguë à la Basse-Alsace et le duché de Deux-Ponts à l'est, le Palatinat et le Trévirois au nord et le pays messin à l'ouest et au sud. La Lorraine allemande est traversée par la Sarre et elle reçoit la Blies et la Nied<sup>10</sup>.

Des cours d'eau ou des forêts sont fréquemment mentionnés dans les archives judiciaires, que ce soit dans les procès-verbaux de capture, les interrogatoires, ou les informations. Or, les inégalités, continuités et discontinuités de l'espace lorrain constituent autant de repères, d'abris, d'obstacles pour les populations qui arpentent la province.



Carte de la Lorraine (parc naturel régional des Vosges du nord)

Trois principaux cours d'eau passent en Lorraine allemande : la Blies, la Nied et la Sarre. La Blies prend sa source dans le duché des Deux-Ponts et Blieskastel, passe dans le bailliage de Sarreguemines, passe à proximité de Niedergailbach, à Frawenberg, Neunkirch, et se jette dans la Sarre à Sarreguemines.

<sup>10</sup> DURIVAL (Nicolas), *Mémoire sur la Lorraine et le Barrois suivi de la table alphabétique et topographique des lieux*, Henry Thomas, Nancy, 1753.

La Sarre, naissant au pied de l'ancien château de Salm, entre la Lorraine et l'Alsace, passe à Sarrebourg, Fénétrange, Sarreguemines – où la Blies s'y jette – à Sarrebruck, puis entre dans le bailliage de Bouzonville, reçoit la Nied en dessous de Siersberg, pour finalement se jeter dans la Moselle au-dessus de Trêves. La Sarre donne son nom à la province recouvrant cette partie des États de Lorraine jointe avec les terres de l'Empire, qui en sont voisines, ou qui y sont mêlées ou enclavées, lesquelles ont été réunies par les arrêts de la Chambre royale de Metz<sup>11</sup>. De nombreuses enclaves étrangères au bailliage d'Allemagne, au nombre desquelles les enclaves du comté de Nassau-Sarrebruck, du duché de Luxembourg et de l'électorat de Trêves, se trouvent dans la région de la Sarre. De ce fait, les offices lorrains de Sarreguemines et Forbach apparaissent comme assez isolés en terres étrangères.

Les localités traversées par tous ces cours d'eau sont très fréquemment – et sur toute la durée du XVIII<sup>e</sup> siècle – évoquées par les Bohémiens au cours des interrogatoires qui ont lieu lors de leurs procès. Il est ainsi probable qu'ils suivent le lit des rivières lors de leurs déplacements, marquant des haltes à proximité des villes ou villages en rythmant le cours. La nécessité de se procurer de l'eau – pour boire, cuisiner et se laver – et les possibilités de nourriture fournies par la pêche font des rivières et des étangs des lieux incontournables. En 1739, des Bohémiens sont par exemple chassés par un bûcheron lorrain – qui les a menacés de son fusil – de l'étang de Neuf-Moulin alors qu'ils essayaient de tuer des carpes à l'aide de perches<sup>12</sup>.

Plus généralement, et pour plus de discrétion, ils peuvent simplement les utiliser comme repère spatial à leur itinérance.

La Lorraine est également une région fortement boisée. Plusieurs milliers d'hectares de forêt se situent ainsi entre les villages de Baerenthal, Wingen et Reipertswiller. Les archives et les divers témoignages – relevant des sources historiques ou de la bibliographie – attestent d'un goût prononcé ou du moins d'une certaine prédilection de la part Bohémiens pour les forêts dans lesquelles ils trouvent abri et installent parfois des bivouacs.

On trouve également en Lorraine des zones vallonnées et montagneuses. En ce qui concerne l'habitat des Bohémiens, Louis Gilbert n'hésite pas à affirmer « qu'il y a peu de localités montueuses, d'accès difficiles et par le fait même, plus ou moins ignorées, qui n'aient servi de retraites à un peuple nomade ». Selon lui, la multiplication des usines et verreries au XVII<sup>e</sup> siècle ayant attiré beaucoup d'étrangers, les Bohémiens jusqu'alors maîtres de lieux qu'ils avaient investis, ont été contraints de reculer puis « réduits à construire leurs mobiles demeures sur les sommets abrupts, dans le creux des rochers, dans l'épaisseur des bois et dans les gorges les plus sauvages et inaccessibles ». Et d'ajouter que les cavernes du pays de Bitche ne sont pas les seules ayant été occupées par les Bohémiens : les excavations du Graufthal en Alsace et du Hopstein et Hellert près de Dabo leur auraient aussi servi de repaires<sup>13</sup>.

---

<sup>11</sup> LAPERCHE-FOURNEL (Marie-José) (éd.), *L'intendance de Lorraine et Barrois à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Édition critique du mémoire « pour l'instruction du Duc de Bourgogne »*, Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, 2006.

<sup>12</sup> ADMM, 11 B 1867, procédure contre les Bohémiens arrêtés dans le bois de la Reine et des particuliers de Sanzey, 1739.

<sup>13</sup> GILBERT (Louis), « Les Bohémiens au pays de Bitche », *Le Pays Lorrain* n° 20, 1904, p. 314. Pour d'autres exemples de lieux d'installation des Bohémiens, on peut se reporter à HIEGEL (Henri), « Les Tsiganes mosellans », *Le Pays Lorrain*, 41<sup>e</sup> année, n° 4, 1960, p. 143-150.

Quant au stationnement sur les montagnes, ils choisissent parfois des promontoires pour établir un campement et construire des baraques. C'est le cas par exemple d'une bande d'environ vingt-cinq personnes qui a été aperçue en octobre 1721 à Rittersmühl « *sur la pointe d'une montagne* » ; les Bohémiens y ont construit des baraques que les agents de la maréchaussée détruisent à l'issue de la capture. Un archer de la maréchaussée de Bitche qui a participé à la capture, Charles Gayer, dépose en outre au cours de l'information que poursuivant la troupe de Bohémiens qui était aux frontières du comté de Bitche et « *que l'on disoit estre de cent hommes* » en compagnie d'autres agents de maréchaussée, ils les ont traqué « *de bois en bois et ont trouvé qu'ils avoient barraqués dans quatre bois differents* »<sup>14</sup>.

Les archives judiciaires lorraines ne fournissent que très peu de mentions d'occupation d'abris rocheux. Des éléments d'une enquête, menée par la maréchaussée du Barrois en 1739, signalent l'occupation d'une vieille carrière isolée attenante à un bois proche de Laneuveville par un groupe de Bohémiens. Suite à l'avis donné au lieutenant commandant la maréchaussée du Barrois, et selon lequel sept Bohémiens ont été aperçus « *presque tous nüs dans les bois de jour [se retirant] la nuit dans des moulins ou tuilleries* », ordre est donné de mener des recherches. Le commandant de la brigade ne ménage pas ses efforts, et précise dans un procès-verbal en date du 27 mai 1739 qu'il a « *mesme visité une vieille carriere [...] dans tous les trous cavé ou l'on [lui] avoit dit quils se retiroient souvent* »<sup>15</sup>.

Aux environs de 1725, les Bohémiens *Sinte* de la région lorraine se répartissent autour de trois grands foyers, formant trois groupes comptant chacun entre deux cents et trois cents personnes. Le foyer du sud est compris entre Strasbourg et Offenbourg, celui du centre se situe dans les Vosges du nord et le Palatinat du sud, et celui du nord est entre Hunsrück et Nahe. Et dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs familles hivernent à Carlsberg. Des Bohémiens sont en effet présents d'une part dans les grandes forêts et montagnes du Palatinat et de la région de Bitche, et notamment dans le comté de Falkenberg, qui relève au XVIII<sup>e</sup> siècle du duché de Deux-Ponts, et d'autre part dans l'office de Lemberg-Pirmasens faisant partie avec Philippsbourg et Baerenthal, du comté de Hanau-Lichtenberg<sup>16</sup>.

Cette présence se prolonge tout au long du siècle et on observe une probable implantation de Bohémiens dans des villages des Vosges du nord dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'anthropologue Alain Reyniers, dans son étude des Tsiganes des Vosges du nord, souligne qu'ils s'installent au mois d'octobre 1790 dans la région de Baerenthal, et notamment dans les bois de Philippsbourg et les hameaux de Fischerthal, Silberberg, Gansberg et Dunkelthal. Les villages alsaciens de Wingen et Reipertswiller voient également arriver des familles bohémiennes à ce moment. Il s'agit d'individus encore très mobiles mais qui reviendront s'établir dans ces contrées de façon beaucoup plus stable dès la fin du siècle<sup>17</sup>.

---

<sup>14</sup> ADM, B 8115, procédure contre des Bohémiens, 1721.

<sup>15</sup> ADMM, 11 B 1867, procédure contre des Bohémiens ou Egyptiens arrêtés dans le bois de la Reine, 1739.

<sup>16</sup> ARNOLD (Hermann), « Das Vagantenunwesen in der Pfalz während des 18. Jahrhunderts », *Mitteilungen des historischen Vereins der Pfalz*, t. 55, Spire, 1957, p. 117-152, cité par Henri Hiegel, « Les Tsiganes mosellans », *Le Pays Lorrain*, 41<sup>e</sup> année, n° 4, 1960, p. 144.

<sup>17</sup> REYNIERS (Alain), *La roue et la pierre. Contribution anthropo-historique à la connaissance de la production sociale et économique des Tsiganes*, thèse d'anthropologie, Université Paris Descartes, Paris, 1992 ; et REYNIERS (Alain), « Pérégrination des Manouches en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Études Tsiganes*, n° 26, 2006, p. 9-31. Anthropologue belge, Alain Reyniers enseigne

